

PROCES-VERBAL

Séance du 22 décembre 2014 – Conseil d'Administration

L'an deux mille quatorze et le 22 décembre à 18heures, les membres du Conseil d'Administration du CIAS se sont réunis à Mauvezin, sur convocation de Monsieur Guy MANTOVANI, Président.

Présents : Messieurs et Mesdames MANTOVANI Guy, BEGUE Gilles, BIGNEBAT Suzanne, CHAUBET Claire, MARCET Gérard, MARTIN Martine, SEYCHAL Marie-José, SORO Daniel, TAUPIAC David, LECOQC Jean-Charles, FERRADOU Jacqueline, SOULIER Nathalie, TURINI Florence, DELAYE Annie, LABORDE Marie-Pierre.

Excusés : DENIEL Renée, LAVIGNE Maryse,

Le Conseil a choisi pour secrétaire : Mme Maryline DOMEJEAN.

Monsieur le Président ouvre la séance et informe l'assemblée que par délibération du 8 décembre 2014, le Conseil Communautaire a validé **l'intérêt communautaire de la compétence sociale s'exercera au travers d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale** :

Service d'Aide à Domicile
Portage de Repas à Domicile :
Transport à la demande.

Installation du CIAS Bastides de Lomagne

Monsieur le Président est nommé de droit Président du CIAS.

Election du Vice-Président du CIAS

Monsieur le Président fait appel à candidature, Gilles BEGUE se présente.
Gilles BEGUE est élu à l'unanimité vice-président du CIAS Bastides de Lomagne.

1) Présentation du CIAS.

Le Président présente le fonctionnement du CIAS Bastides de Lomagne :

-le siège sera établi à MAUVEZIN, ZA route d'Auch, et trois antennes basées à :

- 1) COLOGNE, 6 rue Camille Catalan,
- 2) MAUVEZIN, 1 place de la libération
- 3) SAINT CLAR, 2 place de la mairie

Au registre sont les signatures.

Le Président,
Guy MANTOVANI

Exécutoire pour transmission

à la Sous-Préfecture le
23/12/2014

sous N°: D-22122014-1